

REQUÊTE DE RECOURS - ORDRE DE PAIEMENT

Numéro de Procès-verbal (*) :

Numéro de système (*) :

(*) Mention obligatoire. Si vous ne complétez pas ces informations, votre recours ne sera pas valide.

Vous trouverez ces numéros en haut du courrier 'Ordre de paiement'.

Vos coordonnées

Nom (*):

Numéro de registre national (*):

Rue (*):

Code postal (*):

Pays (*):

Adresse e-mail:

Prénom (*):

Date de naissance (*):

Numéro (*):

Ville/Commune (*):

Boîte:

Vous habitez à l'étranger?

Si vous n'êtes pas domicilié(e) en Belgique, vous devez effectuer un « choix de lieu de résidence en Belgique ». Cela signifie que vous devez mentionner dans la requête le nom d'une personne résidant en Belgique (un mandataire, par ex. un avocat). Cette personne recevra pour vous toute signification, notification ou lettre de convocation à l'audience du tribunal de police. Si vous désignez une autre personne à un moment donné et que vous modifiez ainsi votre 'choix de lieu de résidence', vous devrez en informer par courrier recommandé le Procureur du Roi du tribunal auprès duquel vous avez introduit votre requête.

Indiquez ci-dessous les coordonnées de votre mandataire en Belgique.

Nom:

Rue:

Code postal:

Pays:

Prénom:

Numéro:

Ville/Commune:

Boîte:

Motivez en expliquant pourquoi vous introduisez un recours (*)

(Votre motivation doit être rédigée dans la langue du tribunal)

Envoyez cette requête de recours au greffe